



**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 03 avril 2023**

<b>Compte-rendu des thèmes traités</b>	Réservé à L'administration destinataire
<p><u>Préambule</u></p> <p>La séance est ouverte à 18h23 par Mme Souillot avec la présence de 21 administrateurs. Aucun élu du conseil régional ni de la mairie n'est présent. Lucas Mareuil (Vice-président du CVL, représentant élèves) est en charge de la rédaction du PV de la séance.</p> <p><u>Début de l'ordre du jour :</u></p> <p><b>I. Adoption du procès verbal du CA du 06 février 2023</b></p> <p>Voté à l'unanimité.</p> <p><b>II. Gestion financière : compte financier 2022</b></p> <p>Mr Aveline a pris en charge la présentation du compte financier de l'exercice 2022, présentant un montant total des recettes s'élevant à 1 871 089,75 € et celui des dépenses à 1 794 018, 65 €, une différence amenant au résultat de l'exercice s'élevant à 77 071, 10 €.</p> <p>Pour le fond de roulement, le montant de l'exercice s'élève à 657 142, 26 € équivalent à 136 jours de fonctionnement alors que la trésorerie, a un montant s'élevant à 753 995,81 € soit 156.</p> <p>De plus, l'autonomie financière du lycée au 31/12/2022 représentait la somme de 600 048, 27 €, soit 124 jours. La santé financière du lycée Vaucanson est donc confortable.</p> <p>Avant l'adoption du compte financier, les professeurs se demandent si malgré cette bonne santé financière, il ne devrait pas y avoir d'inquiétudes par rapport à l'augmentation du prix des énergies. Mr Aveline répond que les dépenses sont moins importantes que ce qu'il avait prévu non pas car le lycée a consommé plus mais parce que les prix n'étaient pas aussi hauts que prévus initialement. De plus, le changement de deux chaudières dans l'internat a rendu la consommation beaucoup plus économe. Mr Aveline soulève également le fait que si l'argent dédié aux factures énergétiques n'est pas totalement utilisé, il sera reversé dans le fond de roulement ou un vote sera effectué en CA pour le verser dans un autre service.</p> <p>Les parents se demandent comment les repas des internes étaient payés et si il y a des non-paiements des factures. Mr Aveline répond que les factures sont effectuées par trimestre et que certaines factures ne sont pas payées par les familles car les aides financières auxquelles elles ont accès n'ont pas été demandées. Mme Souillot ajoute que des aides ont toujours été accordées sauf un cas cette année en raison de la situation financière familiale qui n'en éprouvait pas le besoin. Le montant du paiement de l'internat sur un an est de 2047 €</p>	

environ.

Mme Souillot et le conseil d'administration remercient Mr Aveline pour la qualité de sa présentation.

Le compte financier de l'exercice 2022 est voté à l'unanimité (21 voix) sans observations.

L'affectation du résultat au compte de réserves du lycée est votée à l'unanimité.

### **III. Contrats de maintenance**

Les contrats de maintenance pour les 8 ascenseurs et 5 portails automatiques sont présentés par Mr Aveline. Ils sont arrivés à échéance le 31/12/2022, le lycée a donc renouvelé un contrat de deux ans avec la même société à la condition d'y mettre fin le 31/06/2024 pour ensuite débiter un nouveau contrat avec la région.

Les professeurs se demandent si des frais supplémentaires sont à prévoir pour la rupture de ce contrat. Mr Aveline rassure les administrateurs en disant que les frais étaient compris dans le contrat.

Le vote est adopté à l'unanimité (21 voix).

### **IV. Conventions CRDT – théâtre**

Le renouvellement de la convention de partenariat avec le Centre Dramatique National de Tours dans le cadre de l'option et de la spécialité théâtre a été votée à l'unanimité (21 voix).

### **V. Informations diverses**

Présentation du projet initié par Mr Moulin pour les terminales de STI2D.

Participation de 17 élèves le 9, 10 et 11 mai 2023 au concours éco-green énergie, qui consiste à faire le plus de kilomètres possible dans un prototype, ravitaillé de seulement 1 litre de sans-plomb 95. Le budget prévisionnel est de 1 192, 22 €, avec une participation de 25 € par élève et une prise en charge de 767, 22 € par le lycée.

Le projet a été voté à l'unanimité (21 voix).

Mme Souillot prend la parole pour parler de la semestrialisation. En effet, cette année est mis en place pour la première fois au lycée un système non pas de trimestres mais de semestres. La question est donc de savoir si l'an prochain, cette semestrialisation est gardée ou non. Pour cela, un Conseil de la Vie Lycéenne élargi est organisé le 16 mai 2023, pour que tous les représentants du

lycée puissent débattre et échanger sur cette question.

Le vote de la semestrialisation pour l'année scolaire 2023-2024 se fera après cette réunion, lors du CA qui suivra.

**VI. Questions diverses**

**A. Questions des enseignants**

Les professeurs demandent à Mme Souillot si la région avait donné des réponses suite aux infiltrations dans le lycée.

Non, la région n'a pas répondu, les professeurs soulèvent donc leur inquiétude face au manque de réactivité de la région suite aux fissures et infiltrations dans divers endroits de l'établissement. Mme Souillot annonce qu'elle enverra une lettre au lendemain de ce CA au président de la région. Elle procède à la lecture de cette lettre au conseil d'administration.

Les parents soulèvent leur mécontentement et leurs inquiétudes par rapport à la plateforme Corély, demandant si les différents problèmes étaient résolus et si il y avait eu des avancées. Mr Aveline répond que non, et manifeste son mécontentement, tout comme Mme Souillot, qui soulève l'interrogation sur la fermeture de l'escalier concerné pour la sécurité de tous ses usagers mais soulève aussi la problématique d'une impossibilité de fermeture de celui-ci, si il devait y avoir une évacuation d'urgence lors d'une alarme incendie par exemple. La question se pose donc et une réponse de la région est attendue très rapidement.

Les enseignants notent également l'absence de représentants de la région depuis plusieurs CA, ce qui empêche tout échange sur des sujets aussi importants que la sécurité des personnes travaillant et étudiant au lycée.

La question de la surcharge de travail pour les élèves de terminale lors de la semaine avant les épreuves de spécialité est abordée, notamment en évoquant les évaluations programmées par certains enseignants sur cette semaine.

Cela est très compliqué pour l'organisation et pour la santé mentale des élèves en tronc commun ou en enseignement de spécialité.

**B. Questions des parents**

Les parents demandent des nouvelles sur les discussions qui ont été entamées avec la municipalité concernant l'aménagement sur les abords du lycée.

Mme Souillot évoque que depuis la visite de la conseillère municipale le 13 janvier 2022, elle n'a eu quasiment aucun retour à part un mail datant du premier mars. La SMT doit se rendre sur place pour envisager des solutions mais il n'y a pas eu de mise au courant de la part de la ville. Mme Souillot ainsi que le

**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 03 avril 2023**

conseil d'administration doit donc attendre car pour l'instant, aucune réponse n'est reçue de la part de la municipalité.

Les représentants des parents se questionnent sur l'organisation durant les épreuves de spécialité des terminales et sur les heures de cours perdues pour les secondes et les premières.

Mme Souillot répond que l'organisation s'est faite au dernier moment, suite à l'annonce de la journée de révisions du vendredi pour les terminales par le ministre. Elle se rend compte que cela engendre beaucoup de cours annulés mais que la situation était la même dans la plupart des lycées.

Les enseignants évoquent le fait que ces épreuves leur faisaient perdre au minimum deux jours de cours en comptant les surveillances, les corrections, les diverses réunions.

La question d'une notation, si elle est plus ou moins sévère entre les cours et lors des épreuves de bac, joue-t-elle dans les résultats aux épreuves et donc pour parcoursup est posée. Mme Souillot annonce que le CA ne peut pas répondre à celle-ci.

Les parents demandent si on peut compter le total des heures d'absences des professeurs à cause ou non de ces épreuves.

Mme Souillot répond que non, cela serait beaucoup trop long, mais évoque sa vive inquiétude sur la situation actuelle sur le sujet des remplacements notamment en anglais, avec le manque de deux professeurs.

Les enseignants font remarquer que les remplacements deviennent extrêmement compliqués, et que cela pose un très gros souci en terme d'organisation et d'heures de cours manquées.

Mme Souillot fait remarquer qu'il n'y a plus un seul remplaçant d'anglais dans l'académie, ce qui est une situation inédite.

La séance se termine donc sur cette question des absences nombreuses et des remplacements, qui ne peuvent pas s'effectuer. Les professeurs font remarquer que la situation devient la même que dans les campagnes, et que cela pourrait même sembler pire.

La séance est levée à 19h31.